



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE BESANCON

Vu la loi n°2013-595 du 08 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république

Vu la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Vu l'article L214-13-1 du Code de l'éducation

Vu la convention annuelle d'application portant sur les évolutions de la carte des formations professionnelles en Franche-Comté avec le conseil régional

Vu l'avis du comité technique académique réuni le 31 janvier 2019

ARRETE n° 2019-21

Relatif à la carte des formations de la voie professionnelle des établissements publics

Rectorat

Division de
l'Organisation Scolaire

En application des textes en vigueur, la Région arrête la carte régionale des formations professionnelle initiales conformément aux choix retenus par la convention annuelle signée par les autorités académiques et la Région.

Article 1 : les mesures d'évolution concernant les formations de voie professionnelle (niveaux IV et V) ainsi que les formations de STS mises en œuvre dans le cadre du dernier alinéa de l'article L214-13-1 du code de l'éducation sont mentionnées dans le tableau ci-dessous précisant les capacités d'accueil en 1^{ère} année.

DEPARTEMENT DU DOUBS				
Type	Etablissement	Ville	Ouverture – augmentation CA	Fermeture – réduction CA
LP	Nelson Mandela	Audincourt	Ouverture de l'option conception d'outillage du BTS Europlastics et composites en 2 ^{ème} année (pas de modification de la capacité d'accueil en 1 ^{ère} année)	Fermeture du CAP Commerce et service en hôtel-café-restaurant : -12 places
LP	Condé	Besançon	Ouverture du CAP crémier-fromager : 12 places	Réduction de la capacité d'accueil du Bac Pro Commercialisation et service en restauration : -12 places
LGT	Ledoux	Besançon	Ouverture du BTS assurance en apprentissage : 5 places	
LPO	Marmier	Pontarlier	Ouverture de la mention complémentaire animation gestion dans le secteur sportif en mixité de publics : 12 places	
LPO	Germaine Tillion	Montbéliard		Fermeture du BTS assistant technique d'ingénieur : -15 places



LP	Les Huisselets	Montbéliard	Ouverture de la 3 ^{ème} année du Bac Pro métiers du cuir option maroquinerie en apprentissage : 5 places Ouverture de la 3 ^{ème} année du Bac Pro métiers du pressing et de la blanchisserie en apprentissage : 3 places	Réduction de la capacité d'accueil du Bac Pro gestion administration : -18 places
LPO	Faure	Morteau	Ouverture du titre pro Régleur décolleteur en apprentissage : 12 places	

DEPARTEMENT DU JURA				
Type	Etablissement	Ville	Ouverture – augmentation CA	Fermeture – réduction CA
EREA	La Moraine	Crotenay	Ouverture du CAP Agent polyvalent de Restauration : 5 places	Fermeture du CAP Assistant technique en milieux familial et collectif : -5 places
LP	Prévert	Dole	Ouverture du CAP agent polyvalent de restauration : 12 places	Réduction de la capacité d'accueil du CAP Assistant technique en milieux familial et collectif : -12 places Réduction de la capacité d'accueil du Bac Pro gestion administration : -15 places
LP	Ferdinand Fillod	Saint-Amour	Ouverture de la mention complémentaire Technicien en tuyauterie en apprentissage : 12 places	
LPO	Pré-Saint-Sauveur	Saint-Claude	Ouverture du Titre pro technicien supérieur en maintenance industrielle en apprentissage : 10 places	

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE				
Type	Etablissement	Ville	Ouverture – augmentation CA	Fermeture – réduction CA
LPO	Edouard Belin	Vesoul	Ouverture de l'option A production unitaire du BTS conception des processus de réalisation de produits en 2 ^{ème} année (sans modification de la capacité d'accueil de la 1 ^{ère} année)	
LPO	Lumière	Luxeuil	Ouverture du Bac Pro Commercialisation et service en restauration en apprentissage : 6 places Ouverture du CAP carreleur mosaïste en apprentissage : 6 places	



3/3

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT				
Type	Etablissement	Ville	Ouverture – augmentation CA	Fermeture – réduction CA
LP	Ferry	Delle	Ouverture du CAP maintenance des bâtiments de collectivité : 15 places Ouverture de la 3 ^{ème} année du bac Pro Maintenance des équipements industriels en apprentissage : 6 places Ouverture de la 3 ^{ème} année du Bac Pro métiers de l'électricité en apprentissage : 6 places	

Article 2 : Les décisions relatives à des regroupements de formations en divisions multi formations s'entendent pour la 1^{ère} et la 2^{ème} année d'enseignement, sauf exceptions signalées et sont mises en œuvre dans les bases élèves établissements (BEE).

Article 3 : Les modifications de capacité d'accueil s'entendent, sauf information contraire, pour la 1^{ère} année à la rentrée 2019, la 2^{ème} année à la rentrée 2020, la 3^{ème} année à la rentrée 2021, sauf si les effectifs recensés à la rentrée 2019 sont déjà en deçà ou équivalents aux capacités modifiées, auquel cas, les modifications sont applicables à la rentrée 2019 pour les 2, voire 3 années d'enseignement.

Article 4 : Madame la secrétaire générale, madame et messieurs les inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale des départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, mesdames et messieurs les chefs d'établissement sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Besançon, le 31 janvier 2019

Le Recteur
Chancelier des Universités,

Jean-François CHANET